

Convention de partenariat entre USF et le SRA

Urbanistes Sans Frontières (USF)

Organisation non gouvernementale (ONG) reconnue d'intérêt général en 2006 dans le domaine de l'Urbanisme et du développement durable

Représentée par

Maggie Cazal, Présidente-Fondatrice

Séminaire Robert Auzelle (SRA)

Association reconnue d'utilité publique en 2004 pour la promotion de l'Art urbain et l'éthique du cadre de vie

Représentée par

Robert-Max Antoni, Président-Fondateur

Considérant le partage d'objectifs communs, notamment dans le domaine de l'enseignement des diverses disciplines concourant à l'amélioration du cadre et des conditions de vie dans le Monde ;

Considérant les travaux d'étudiants et d'enseignants en équipes pluridisciplinaires dans le cadre de Concours internationaux organisés par les 2 associations, pour recueillir des propositions d'opérations et les diffuser sur les sites Internet respectifs www.usf-f.org et www.arturbain.fr

Convienent des dispositions suivantes :

Article 1

Le SRA et USF se soutiennent mutuellement pour tenir informés leurs réseaux respectifs sur les Concours organisés par chacun d'eux.

Article 2

Les concours organisés respectivement par USF et le SRA prévoient la participation des présidents ou de leurs représentants aux jurys.

Article 3

USF et le SRA rendent compte des résultats des concours sur leurs sites Internet.

Article 4

USF et le SRA sont respectivement membres des 2 organisations sans frais.


Article 5

La présente convention est valable pour 1an. Elle est reconductible par accord des parties tous les ans.

Fait à Paris, le 7 février 2015



Pour USF, La Présidente
Maggie Cazal



Pour le SRA, Le Président
Robert-Max Antoni